

Marc Desgranges rejoint Barthélémy Avocats à Lyon

Barthélémy Avocats renforce ses effectifs à Lyon avec l'arrivée de Marc Desgranges

Le cabinet Barthélémy Avocats se renforce et confirme l'attractivité de son équipe lyonnaise menée par André Derue avec l'arrivée de Marc Desgranges (DESS DPRT à l'Université Panthéon-Assas, Doctorat en droit privé préparé sous la direction de Bernard Teyssié, Certificat de spécialisation en droit du travail) en qualité d'associé.

Marc Desgranges a commencé sa carrière au sein du cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer, où il a développé aux côtés de Pascale Lagesse un savoir-faire en matière d'audit social et de gestion des opérations de restructurations, avant de participer à la création de plusieurs cabinets de niche en droit social (MGG Voltaire, Neo Avocats, Ogletree Deakins), où il acquiert une expertise particulière en matière de gestion des instances représentatives du personnel et de droit syndical.

Passionné par le droit du travail, dont il aime partager la richesse et la complexité, tant au sein de l'Université où il enseigne qu'auprès des professionnels des ressources humaines qu'il forme depuis une vingtaine d'année, il rejoint le cabinet Barthélémy Avocats avec l'ambition de « ne pas seulement pratiquer mais de faire le droit social » non pas tout seul mais dans un collectif dont la richesse doctrinale, la rigueur technique et la préservation de valeurs essentielles sont indubitables.



Marc DESGRANGES
Associé Barthélémy Avocats

* * *

Contact presse :

Service communication
Barthélémy Avocats
01.53.53.63.60
communication@barthelemy-avocats.com

A propos de Barthélémy Avocats

Fort de plus de 55 années d'expérience en droit social, Barthélémy Avocats compose aujourd'hui le paysage juridique français avec ses 19 bureaux répartis sur l'ensemble du territoire. Grâce à son maillage national et à sa forte implantation régionale, le cabinet met au service des entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs confondus, l'expertise de plus de 100 avocats.

Droit du travail, de la sécurité sociale, de la protection sociale complémentaire... le savoir-faire du cabinet couvre le droit de l'activité professionnelle dans son ensemble. Outre leurs compétences reconnues en la matière, notamment grâce à leur approche organisationnelle du droit, les avocats se sont spécialisés au sein de 11 départements (notamment les départements secteur social et fonction publique, droit du sport, restructuration, négociation collective, sécurité sociale et protection sociale).